

Dispositif de transport et d'hébergement pour les victimes de violences conjugales

Présentation du dispositif et modalités de saisine

Dispositif expérimental de transport et de nuitées d'hôtel mis en place à partir du 1^{er} juin 2015 sur les communes du Sicoval, pour les femmes victimes de violences conjugales.

Cette expérience vise la **mise en sécurité, de personnes subissant ce type de violences** qui se retrouve sans solution d'hébergement provisoire : services sociaux fermés, hébergements d'urgence complets...

Le déclenchement du processus par la gendarmerie, seule habilitée à le faire, donne droit aux victimes et à ses enfants à une nuitée

d'hôtel en semaine, trois le week-end et à une course en taxi pour se rendre au lieu d'hébergement.

Dans le cadre de ce protocole, **le Sicoval prendra en charge les nuitées d'hôtel et les frais de transport**, à réception des factures accompagnées de bons d'hébergement et de transport remis au bénéficiaire au moment de sa mise en sécurité par la gendarmerie.

Des partenariats ont été établis par le Sicoval avec trois hôtels du territoire et une compagnie de taxi.

Coordonnées des brigades de proximité de gendarmerie

Brigade de proximité de Ramonville-St-Agne
1 rue Charles Baudelaire 31520 Ramonville
Tel. 05 61 75 00 17

Brigade de proximité de Castanet-Tolosan
7 bld des Genets 31320 Castanet-Tolosan
Tel. 05 34 66 69 80

Brigade de proximité de Saint-Orens
4 avenue de Revel 31650 Saint-Orens
Tel. 05 62 88 45 80

Brigade de proximité de Montgiscard
chemin Pradelle 31450 Montgiscard
Tel. 05 34 66 70 40

Informations contenues dans le dépliant remis aux victimes lors de leur visite

Transport

Un taxi peut être mis à votre disposition pour rejoindre un hébergement (famille, amis, hôtel).

Hébergement

Face à l'urgence de votre situation, une à trois nuitée d'hôtel vous a été proposée par le Sicoval à titre exceptionnel.

Nous vous encourageons à appeler le **115** pour continuer à bénéficier d'un hébergement en urgence.

Pour un hébergement à plus long terme, la Plateforme femmes victimes de violences conjugales du SIAO 31* vous accueille sans rendez-vous à ces deux adresses :

* Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Olympe de Gouges
43 rue Jean de Pins
31300 Toulouse
le lundi de 13h30 à 17h30
Tel. 05 62 48 56 66

l'APIAF
31 rue de l'Etoile
31000 Toulouse
le mardi de 12h30 à 17h
le jeudi de 14h à 17h
Tel. 05 62 73 72 62

Des structures sont à votre disposition pour vous écouter et vous conseiller (accompagnement social, psychologique et juridique) :

Maison des Solidarités du Conseil Général 31 – Castanet-Tolosan
Tel. 05 62 71 91 80

- a • **APIAF** - Toulouse
Tel. 05 62 73 72 62
- s • **ISES** - Villefranche-de-Lauragais
et Revel - Tel. 06 27 89 28 83
- s • **Du côté des Femmes 31** - Muret
Tel. 05 34 63 16 74
- o • **SAVIF- PEA** - Toulouse
Tel. 05 61 25 16 13
- i • **Femmes de papiers** - Saint-
Gaudens Tel. 05 61 89 43 07
- a • **AVAC** - Toulouse
Tel. 05 61 21 05 28
- t • **SAVIM** - Toulouse
Tel. 05 62 30 09 82
- i
- o
- n
- s